Bulletin Intérieur

DU PARTI SOCIALISTE

OCTOBRE 1969

Nº 3

SOMMAIRE

A_ QUELQUES MOTS ...

B_ LES ORGANISMES CENTRAUX

I.- LE COMITE DIRECTEUR
II.- LE BUREAU NATIONAL
III.- LES REUNIONS D'ALAIN SAVARY
IV.- LES DECLARATIONS ET COMMUNIQUES

C_ LA VIE DU PARTI

xxx

12, Cité Malesherbes - PARIS (9

Coll. Fondation Jean-Jaurès

A B O N N E M E N T P A R A N ,

au " BULLETIN INTERIEUR "

et à " LA DOCUMENTATION SOCIALISTE "

- 10 FRANCS -

Robert FOUQUART :

C. C. P. PARIS

55 : 7017

Le Directeur de la
Publication: Jacques ENOCK.

Le Gérant: Robert FOUQUART

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Chers Camarades,

Le COMITE DIRECTEUR du PARTI, sur proposition du Bureau National a décidé que le "BULLETIN INTERIEUR" est placé sous la responsabilité du Premier Secrétaire, et par délégation, du Secrétaire chargé de la coordination, qui en assure la confection.

Sa parution est mensuelle.

Son contenu doit comporter:

- les décisions du COMITE DIRECTEUR, du BUREAU et du SECRETARIAT NATIONAL,
- les principales déclarations faites par le Premier Secrétaire,
- les décisions de Congrès et de Conseils,
- une rubrique "VIE DU PARTI" comprenant un résumé des circulaires expédiées, des informations sur les initiatives des Fédérations et des renseignements, lorsque besoin est, sur l'action de chaque secrétariat,
- les décisions de la Commission Nationale des Conflits,
- des informations sur le fonctionnement de la Jeunesse socialiste, des Etudiants socialistes et des Structures spécialisées.

Je m'efforcerai de remplir ce mandat. Je n'y parviendrai que si les Camarades m'aident par leurs suggestions et éventuellement leurs critiques.

* ASSURER LA REGULARITE DE LA PARUTION DU BULLETIN,
* UNE PRESENTATION AGREABLE,
* UN CONTENU QUI INTERESSE LES MILITANTS (Secrétaires de sections et abonnés),

Ce sont mes trois tâches essentielles.

Que ceux à qui ce bulletin est adressé fassent tous leurs efforts pour faire connaître son contenu aux militants de leurs sections.

Qu'ils le discutent. Qu'ils me fassent part de leurs réflexions.

Les militants ont le besoin, très légitime, de connaître ce que font leurs délégués dans les organismes centraux, le travail effectué par les Commissions et les Groupes de travail. Ils ont besoin de se rendre compte que les décisions des Congrès sont exécutées. Bref, ils veulent vivre mois par mois la vie du Parti, de la base au sommet.

Exceptionnellement à cause de l'abondance de matière, ce N° 3 du "BULLETIN INTERIEUR" sera divisé en deux: le N° 3 et le N° 3bis.

J'espère que ce Bulletin satisfera votre désir de connaître et de participer à l'action commune.

Amitiés socialistes.

Jacques ENOCK

Fondation Jean-Jaurès

B- LES ORGANISMES CENTRAUX

I) LES DÉCISIONS

1° Le Comité Directeur

REUNION DU 13 SEPTEMBRE 1.969

PRESIDENT : Pierre BEREGOVOY

A) QUESTIONS INTERNES AU PARTI .

I.- Le règlement intérieur du Comité Directeur est adopté .

II. - La réunion mensuelle du Comité Directeur aura lieu le samedi à 15 heures .

III. - La Convention entre le Personnel et le Parti sera reconduite jusqu'en 1970 .

B) QUESTIONS INTERNATIONALES . - Rapport de Robert VERDIER .

Le Comité Directeur prend acte de l'appartenance du Parti à l'Internationale .

C) CONSTITUTION D'UN GROUPE SOCIALISTE AU PARLEMENT .

(art. 48 des Statuts) - Rapport du Premier Secrétaire .

La F.G.D.S. n'existant plus, il y aura un groupe socialiste au Parlement. Les modalités d'application de cet article, pour ce qui concerne l'Assemblée Nationale, seront étudiées lors d'une réunion commune réunissant au siège du Parti les Parlementaires socialiste et le Secrétariat du Parti . Les Parlementaires radicaux et C.I.R. devront s'apparenter.

Le Comité Directeur décide, à l'unanimité, la convocation des Parlementaires membres du Parti, au siège Cité Malesherbes .

Sur la question des apparentements il y a eu :

- 4 votes contre
- 1 abstention .

D) LE PLAN D'ACTION DU PARTI . Rapport de Denis CEPEDE .

Le Comité Directeur décide la création d'une Commission Centrale de 15 membres dans son sein .

Le Comité Directeur a marqué le souci que la Commission Centrale informe les Fédérations et Sections du Parti . .../

Collection Jean Jaurès

La Commission Centrale demandera la collaboration d'éléments extérieurs au Parti (syndicalistes, socialistes non membres du Parti)

E) RAPPORTS AVEC LES AUTRES FORMATIONS POLITIQUES . - Rapport C.FUZIER.

Des contacts préparatoires distincts ont déjà eu lieu avec le P.C. d'une part, la C.I.R. et le P.S.U. de l'autre . Le Comité Directeur décide : que dans toutes les étapes ultérieures il doit y avoir débat au sein du Bureau ou du C.D., avec informations complètes et précises .

Les sections seront informées que dans l'état actuel des choses, il ne convient pas d'engager, à la base, de dialogue public avec les formations politiques extérieures au Parti. Seuls les échanges d'informations à partir de contextes locaux sur les questions sociales seront acceptés .

F) DEVALUATION ET PROBLEMES SOCIAUX . Rapport de BOULLOCHE et BEREGOVOY .

Le Comité Directeur constate que le Parti s'est manifesté à plusieurs reprises malgré les difficultés dûes aux vacances : (19 Août - 20 Août -3 Septembre - 5 Septembre et 11 Septembre).

Il faut maintenant un effort de vulgarisation destiné à armer les camarades des sections dans leur combat: dossiers et tracts.

G) ACTIVITES SECTORIELLES . - Rapport du Premier Secrétaire .

Le Comité Directeur décide de créer dans son sein des activités sectorielles grâce auxquelles le Parti sera en mesure de répondre systématiquement à tout évènement .

Les responsables suivants sont désignés :

1° - EDUCATION NATIONALE .....R. QUILLIOT

2° - AFFAIRES INTERNATIONALES .....R. VERDIER .

Adjoints :

R. PONTILLON : Affaires Internationales ;

G. MARTY : Pays en voie de développement .

(le bureau des affaires africaines et malgaches est supprimé);

3° AFFAIRES SOCIALES ..... P. BEREGOVOY

.../

4° ECONOMIE ..... A. BOULLOCHE

5° SECURITE SOCIALE SANTE ..... A. GAZIER

6° AGRICULTURE ..... K. LOUSTAU

7° QUESTIONS FEMININES ..... J. BRUTELLE

8° ANALYSE POLITIQUE ..... BERNARDIN

9° LIBERTES .....A. CELLARD

10° QUESTIONS CULTURELLES ..... J. FLEURY

H) STRUCTURES SPECIALISEES . - Rapport de Noël JOSEPHE .

Le problème des structures spécialisées, nouveau dans le Parti, mérite une étude approfondie en vue de décisions ultérieures.

En règle générale, il s'agit d'éviter qu'une structure spécialisée s'érige en parti dans le Parti.

***

I) JEUNESSES SOCIALISTES -ETUDIANTS SOCIALISTES : -
Rapport de Noël JOSEPHE .

1°) Etudiants socialistes

Le Comité Directeur prend acte :

- du désir des Etudiants socialistes que soient recensés rapidement les étudiants membres du Parti. Et ceci fait, de tenir une journée nationale pour fixer une ligne d'action dans le cadre du Parti .

2°) Jeunesses socialistes

- Conformément aux statuts, les jeunes de 16 à 25 ans peuvent entrer dans les structures spécialisées qui leur sont propres .

  Les Fédérations recenseront rapidement les jeunes de 16 à 25 ans membres du Parti. Ceux d'entre eux qui le désireront formeront, conformément à l'art. 22 des Statuts, des formations spécialisées. Ils éliront leurs responsabmes. Ceci fait, une journée nationale sera organisée qui désignera des responsables jeunes sur le plan national.

  Il faut éviter que la mise en place ne se fasse par le sommet .

***

La prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu
11 Octobre à 15 heures . .../

Coll. Fondation Jean-Jaurès

REUNION DU 11 OCTOBRE 1.969

PRESIDENT : Marcel CHAMPEIX .

I. - CONGRES DU LABOUR PARTY ET DU PARTI SOCIALISTE SUEDOIS.

Rapport R. VERDIER .

Robert VERDIER expose au Comité Directeur ses impressions personnelles sur le Congrès du Parti Socialiste Suédois, et celles des délégués du Parti au Congrès du LABOUR PARTY (J. ENOCK-G.JAQUET).

II. - RAPPORTS AVEC LES AUTRES FORMATIONS POLITIQUES-

Rapport C. FUZIER .

1° - Une Commission spéciale et temporaire est constituée pour préciser le contenu concret à donner aux questions à débattre avec le P.C.F.

Les membres en sont : P. BEREGOVOY - A. BOULLOCHE - J.A. GAU - G. GUILLE - G. JAQUET - E. LOO - P. MAUROY - J. PIETTE - R. QUILLIOT - D. TADDEI -, et le Secrétariat du Parti .

Le groupe de travail se réunira dans les 12 jours(1).

2° - Le Parti répondra aux communiqués de presse de la C.I.R. par une lettre qui sera, par la suite publiée, réaffirmant la volonté unitaire du Parti et la recherche d'actions coordonnées sur les thèmes qu'il proposera .

III. - ORGANISATION INTERNE .

1°)- Structures spécialisées - Rapport Noël JOSEPHE.

Le Comité Directeur charge le Bureau d'entreprendre, dès sa prochaine réunion, l'élaboration des contrats transitoires d'Associations avec les groupes extérieurs au Parti .

Le Comité Directeur de Novembre étudiera les problèmes soulevés par les structures spécialisées .

L'Assemblée préparatoire des Etudiants Socialistes se réunira, en principe, à LILLE les 8 et 9 Novembre et désignera ses responsables provisoires.

---

1) La réunion a eu lieu le jeudi 23 Octobre .

.../

Collection Parti

2° - Groupes sectoriels -

La réaction à l'évènement est de la responsabilit des groupes sectoriels .

Ils donnent les éléments de communiqués soit au Bureau, soit au Secrétariat du Parti.

3° - Plan d'Action Socialiste - Rapport de D. CEPEDE:

a) Le Comité Directeur entérine la création des 5 groupes de travail suivants, issus de la Commission Centrale du Plan d'Action ;

Groupe (A) CONCEPTION D'UN SCHEMA SOCIALISTE ADAPTE AU MONDE INDUSTRIEL -

Responsables : TADDEI et BOULLOCHE .

Groupe (B) LE TERRAIN DU COMBAT SOCIALISTE -

Responsables : MARTY, PIETTE et CEPEDE;

Groupe (C) ALIENATION ET EXPLOITATION -

Responsables : FLEURY , GAU et PEZET.

Groupe (D) LES MOYENS DU COMBAT SOCIALISTE -

Responsables : MAUROY, JAQUET et PALMERO.

Groupe (E) LES VOIES DU PASSAGE AU SOCIALISME -

Responsables : BAREL et BEREGOVOY .

b) Le Parti enverra en province les éléments du programme immédiat qui seront approuvés par le Bureau en attendant leur adoption par le Comité Directeur de décembre .

4° - André LE FLOCH est élu trésorier du Parti par :

- 31 voix

- 19 blancs, 1 abstention, 1 nul .

5° - Le Comité Directeur désigne sa délégation au groupe Parlementaire socialiste, constituée, outre le Premier Secrétaire es-qualité, de : A. BOULLOCHE - E. CAZELLES - M. CHAMPEIX - J. ENOCK - et G. GUILLE .

.../

Coll. Fondation Jean Jaurès

6° - La Commission d'instruction de dissolution des Sections et Fédérations, est composée de :

3 titulaires : Arthur NOTEBART
Roger FARAUD
Claude BERNARDIN

**

2 suppléants : Jacques FLEURY
Eric HINTERMANN

**

7° - Le Comité Directeur recommande à Maurice PIC:

- de relancer la Fédération des Elus Municipaux et Cantonaux ;

- d'adjoindre à son Conseil d'Administration un groupe de travail constitué de :

AYNIE - DREYFUS SCHMIDT - DENECKER - LEENHARDT - PROVO , membres du Comité Directeur , et Jean-Pierre COT .

Le Comité Directeur délègue Ernest CAZELLES pour suivre, pour le Secrétariat, les travaux du Conseil d'Administration .

IV°. - LE COMITE DIRECTEUR décide que les Fédérations ne doivent pas s'associer aux demandes d'interdiction du film "LES BERETS VERTS".

****
**

La prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu le samedi 8 NOVEMBRE à 15 heures .

*****
***
*

Coll. Fondation Jean Jaurès

2e Bureau

/REUNION DU 12 SEPTEMBRE 1969/

I.- Adoption du règlement intérieur du Bureau National.

II- Convention entre le personnel du Parti et le Comité Directeur

III-L'ordre du jour du Comité Directeur du 13 septembre est fixé.

***

/REUNION DU 17 SEPTEMBRE 1969/

I.- Noël JOSEPHE est chargé de faire au Bureau une enquête complète sur les Associations qui ont demandé que s'instaurent entre elles et le Parti des liens de formes diverses - et de donner au Bureau ses conclusions.(Articles 25 et 27 des statuts).

II.- Une déclaration sur la rentrée scolaire sera publiée.

III- Un dossier sera préparé sur le programme immédiat du Parti s'inspirant du "programme du 14 juillet" et adapté aux circonstances actuelles. Le Bureau fera appel aux responsables sectoriels.

IV.- Réponse sera faite à la déclaration gouvernementale du 16 septembre. Elle comprendra une partie critique, qui devra apparaître comme l'alternative de gauche au pouvoir: il sera formé un groupe de travail; une conférence de presse sera convoquée.

V.- Une déclaration du Parti sur les grèves en cours a été adoptée.

***

/REUNION DU 24 SEPTEMBRE 1969/

I.- Les camarades parlementaires à l'Assemblée Nationale D.BENOIST et T.LARUE ayant rectifié leur vote (question de confiance posée par le gouvernement) l'incident est déclaré clos.

II.- Le Bureau unanime décide de proposer à la réunion commune du Groupe Parlementaire socialiste et du Bureau du mercredi 1er octobre, de constituer un Groupe Socialiste à l'Assemblée Nationale. Ce groupe acceptera l'apparentement purement administratif des députés radicaux actuellement membres du groupe F.G.D.S.; il n'y aura pas de lien politique entre les deux formations. Cependant un Comité d'Entente formé de délégués du groupe et des apparentés s'efforcera de maintenir l'harmonie entre les deux formations.

III.-FUZIER rend compte d'un entretien préliminaire qu'il a eu avec un représentant de la direction du P.C.F.

IV.- Tous les efforts seront faits pour qu'il y ait des candidats du Parti dans les circonscriptions faisant l'objet d'élections partielles.

V. - Robert VERDIER est désigné pour représenter le Parti au Congrès du Parti Socialiste suedois.

Jacques ENOCK, Gérard JAQUET et Jacques PIETTE sont désignés pour représenter le Parti au Congrès du Labour Party.

***

/REUNION DU 30 SEPTEMBRE 1969/

I.- PROBLEME DE L'ASSURANCE-MALADIE DES NON-SALARIES

Un communiqué préparé par le Groupe sectoriel S.S.S. sera publié.

II.- CREATION DU GROUPE PARLEMENTAIRE SOCIALISTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE.

Le Bureau confirme ses décisions du 24 septembre 1969 sur l'apparentement au Groupe Socialiste des députés radicaux.

III.-ELECTIONS PARTIELLES

Il y aura un candidat de toutes les circonscriptions sauf dans le département de l'Yonne où le candidat de la C.I.R. sera soutenu par le Parti.

***

/REUNION DU 1er OCTOBRE 1969/

I.- L'ORDRE DU JOUR DU COMITE DIRECTEUR DU 11 OCTOBRE EST ADOPTE.

II.- ORGANISMES SPECIALISES

L'étude de cette question et le rapport de Noël JOSEPHE sont renvoyés à une date ultérieure.

III.-CREATION DU GROUPE SOCIALISTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le Bureau confirme toutes ses décisions du 24 septembre.

***

/REUNION DU 11 OCTOBRE 1969/

I.- Par mesure conservatoire, le Parti maintien sa participation provisoire aux Comités auxquels participait la S.F.I.O.

II.- Le Parti retient le principe d'envoyer à la Conférence des jeunes Yougoslaves un étudiant et un jeune qui ne seront ni ex-dirigeants des E.S. ou J.S., ni membres de l'actuel Comité de coordination.

III.-Le Bureau estime que si le Parti continue à être l'objet de fausses accusations et d'attaques injustifiées, une réplique du Premier Secrétaire deviendra nécessaire.

IV.- Le Bureau propose au Comité Directeur :

1°- d'envoyer en province les éléments du programme approuvés par le Bureau jusqu'à l'adoption par le Comité Directeur de décembre;

2°- d'autoriser la présence éventuelle d'élus du Parti aux manifestations officielles, en leur conseillant réserve et prudence, et à l'exclusion des réunions mondaines et personnelles;

3°- Le Bureau adopte les recommandations qui seront faites à Maurice PIC concernant la Fédération des Elus Municipaux et cantonaux

4°-de répondre au communiqué de presse de la C.I.R. par une letère qui sera publiée par la suite.

5°-

a) de désigner aux fonctions de Trésorier du Parti, André LE FLOCH;

b) de proposer au Comité Directeur de désigner la délégation au Groupe Parlementaire Socialiste;

c) de déléguer Jacques ENOCK au Groupe Socialiste européen;

d) de déléguer Kléber LOUSTAU et Michel CEPEDE au Groupe Socialiste de l'Europe agricole.

6°- de constituer la Commission d'instruction pour dissolution des Sections et Fédérations.

V.- Le Bureau se saisira, dans sa réunion du 15 OCTOBRE, de l'état des effectifs dans les Fédérations.

****

ENVOYEZ-NOUS VOS IMPRESSIONS

SUR CE NUMERO DU B. I.

DITES-NOUS VOS SUGGESTIONS.

VOS CRITIQUES SERONT

ETUDIEES AVEC SOIN.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

3° Le Premier Secrétaire du Parti a pris la parole les:

26 SEPTEMBRE 1969	- REUNION DE SECTION à REIMS
10 OCTOBRE 1969	- SECTION de POISSY (Yvelines).
12 OCTOBRE 1969	- JOURNEE D'ETUDE de l'Association des postiers socialistes de la région parisienne à DIEPPE.
13 OCTOBRE 1969	- CONFERENCE DE PRESSE à l'HOTEL LUTETIA -Paris.
14 OCTOBRE 1969	- REUNION PUBLIQUE à CHAMBERY (Savoie) pour le soutien de la candidature de Gilbert ANTONIN à l'élection Législative partielle.
16 OCTOBRE 1969	- ASSEMBLEE GENERALE DES MILITANTS DE LA SEINE-SAINT-DENIS à BONDY.
17 OCTOBRE 1969	- REUNION PUBLIQUE à MARLY-LE-ROY (Yvelines) pour le soutien de la candidature de Marcel DEBARGE à l'élection Législative partielle.
18 OCTOBRE 1969	- CONFERENCE AU GEORGES V. ASSOCIATION DE LA PRESSE ETRANGERE A PARIS.
19 OCTOBRE 1969	- CEREMONIE ANNIVERSAIRE DE Paul RAMADIER à DECAZEVILLE (Aveyron).
24 OCTOBRE 1969	- FEDERATION DE L'EURE- REUNION PUBLIQUE EVREUX.
25 OCTOBRE 1969	- DINER-DEBAT SECTION DE COLOMBES (Hauts-de-Seine)
28 OCTOBRE 1969	- ORLEANS - CERCLES JEAN JAURES

Coll. Fondation Jean-Jaurès

4: les déclarations et communiqués

PREMIERE DECLARATION d'ALAIN SAVARY
Juillet 1969

Le Comité Directeur a complété le Congrès d'ISSY-les-MOULINEAUX en désignant le Bureau et le Secrétariat du Parti, conformément aux nouvelles structures. Nous aurions préféré que tous ceux qui ont fait partie de la majorité qui s'est dégagée d'ISSY-les-MOULINEAUX acceptent de prendre avec nous leurs responsabilités.

Nous ne renonçons pas à parfaire le regroupement des socialistes et, d'abord, en commençant par nous-mêmes. Aucune entreprise humaine n'atteint ses objectifs en un jour. Le nouveau Parti doit s'affranchir des clivages, des querelles historiques dont les nouveaux adhérents n'ont que faire.

Pour l'avenir immédiat, le Congrès d'ISSY-les-MOULINEAUX a proposé avec sérieux des options politiques claires. L'espoir de renouveau et de renouvellement existe. Il est clair que tout ne fait que commencer.

***

Fondation Jean-Jaurès

DECLARATION d'ALAIN SAVARY
Août 1969

Onze années de gestion gaulliste ont reçu le 8 août la sanction d'une nouvelle dévaluation. Le débat sur ces causes et conséquences n'est pas clos. Après tant d'affirmations d'optimisme officiel, après tant d'efforts pour masquer les véritables problèmes, l'illusion se dissipe, et le constat d'échec apparaît clairement aux yeux de tous. Au sein de l'opposition, aucun responsable ne saurait s'en réjouir compte-tenu des conséquences que cette décision risque d'entraîner pour l'ensemble de la population et d'abord pour les travailleurs. Mais le Parti socialiste manquerait à sa mission s'il ne mettait pas en évidence la signification profonde de l'évènement.

Il serait contraire à la plus élémentaire objectivité de tenter de le présenter comme une conséquence du mouvement revendicatif de mai-juin 1968. En effet, les difficultés de la France en matière de moyens de paiement extérieur résultent principalement des exportations massives de capitaux, tardivement et inefficacement entravées.

L'expansion de la demande et de la production n'ont joué qu'en second lieu en augmentant les importations dans une proportion beaucoup plus faible. Sans l'hémorragie spéculative, la situation n'aurait pas été si difficile.

Ainsi les porteurs de capitaux qui ont apporté massivement leurs voix au régime en juin 1969 n'ont pas hésité à porter en fin de compte au pays le plus "mauvais coup" qui fût possible pour réaliser un gain en capital.

Les travailleurs, en revanche, ·nont fait, en 1968, que rattraper partiellement le retard de la progression de leurs rémunérations, retard délibérément organisé par une politique qui visait à mettre à leur charge exclusive le coût de l'amélioration de la compétitivité de l'appareil de production. Le chômage pudiquement désigné sous le vocable de "détente du marché du travail" devait être le moyen de freiner la croissance des salaires selon la doctrine officielle du Vème Plan. Qu'à la fin, cette politique n'ait pas entièrement réussie ne doit pas faire oublier son cynisme et ses dangers, car elle est, avec le mépris des problèmes de l'enseignement, de la recherche et de la jeunesse, à l'origine de la crise actuelle dans tous ses aspects politiques, économiques et psychologiques.

Le Parti socialiste rappelle que la condition des salariés français se caractérise par une durée et une intensité du travail exceptionnellement élevées par rapport aux autres économies développées. Ce n'est donc pas du fait des travailleurs que le pays se trouve en face de problèmes structurels d'une gravité certaine.

Les données de la démographie, le retard des équipements collectifs, l'insuffisance grave de l'industrie de biens d'équipement et, avant tout, la gestion incompétente d'une classe patronale attardée et coûteuse en sont les principales causes.

Dans la situation d'extrême inégalité de spéculation et de dissimulation qui est celle de la société française, seules, les disciplines de la justice sociale rendraient possible un partage explicite et préalable

../

du revenu national qui ne soit pas une duperie.

En présence de ces problèmes de fond, le gaullisme n'a su que conserver les structures les plus dépassées, engager le pays dans des projets grandioses qui furent autant d'erreurs et se maintenir grâce à la confiance des plus favorisés qu'il a comblés pendant de larges années des avantages les plus scandaleux.

Pas davantage le régime gaulliste n'a su définir une attitude cohérente vis-à-vis du traité de Rome, laissant ainsi la construction européenne s'enliser et refusant de s'engager dans la voie d'une coopération monétaire étroite au sein de la Communauté européenne qui aurait pu éviter la dévaluation.

Il est inquiétant de constater que la nouvelle équipe au pouvoir a dévalué sans accompagner cette mesure d'un plan de redressement économique, qui en conditionnerait pourtant l'efficacité. Les décisions sont annoncées pour plus tard, ce qui témoigne d'une curieuse méthode de gouvernement.

Il y a tout lieu de craindre que l'équipe gouvernementale actuelle, au nom de son libéralisme économique affirmé -qui dissimule l'esprit de conservation sociale le plus archaïque- ne cherche à mettre les conséquences de la dévaluation à la charge des salariés.

Le Parti socialiste invite ceux-ci a exercer, en premier lieu, une vigilance lucide. Une politique qui ne soit pas de pure iniquité devrait, dans les circonstances présentes, se traduire par la limitation effective des hausses de prix et de gains spéculatifs. Elle devrait impliquer l'abandon des projets de démagogie fiscale actuellement mis en chantier pour favoriser encore les plus défavorisés. Elle devrait comporter, au contraire, un plan fiscal de justice. La discipline budgétaire devrait se traduire par l'amputation rigoureuse des dépenses improductives.

Si, à l'inverse de cette politique légitime et nécessaire, la recette de l'action gouvernementale se borne au freinage des salaires, à la limitation des moyens de formation des hommes et d'équipement du pays, les travailleurs salariés, ne pouvant assumer seuls les devoirs d'une solidarité nationale qui ne s'impose apparemment qu'à eux, se trouveront placés, par force, dans une position de combat.

***
*

/DECLARATIONS d'ALAIN SAVARY - 9 août - 23 septembre 1969

Présentée par le gouvernement comme un acte sérieux et une base de départ, cette dévaluation, à la vérité, traduit la gravité de la situation et est un point d'aboutissement.

Lors des campagnes législatives de 1968 et Présidentielles de 1969, les socialistes avaient demandé, en vain, qu'un bilan fut présenté. Ils avaient dénoncé l'euphorie officielle.

Aujourd'hui, le gouvernement est contraint de reconnaître la justesse de nos appréhensions; cette dévaluation est un constat d'échec. C'est l'échec d'une politique que la même majorité a approuvée depuis 1958, politique basée sur le prestige, avec ses dépenses inutiles et improductives et sur le refus de réformes fondamentales des structures.

Chacun sait que les premières victimes d'une dévaluation sont les travailleurs et les consommateurs à faibles revenus.

Le Parti Socialiste s'attachera à prendre leur défense lorsque seront mieux connues les mesures d'application.

***

Le Premier Secrétaire du Parti sera appelé à faire une déclaration d'ensemble sur les déclarations du Président de la République qui, venant après celles du Premier Ministre, fixent les grandes lignes d'orientation de la politique intérieure.

Dans l'immédiat quatre éléments doivent être retenus:

1° - M. Georges POMPIDOU ne conteste plus ni les résultats obtenus par la IVème République dans le domaine de l'expansion économique, ni la part essentielle prise par les salariés dans l'amélioration de la productivité depuis plus de vingt ans.

2° - Il continue, en subordonnant la poursuite de l'expansion, à une diminution de la consommation intérieure, à un ralentissement des investissements et au maintien d'une fausse liberté économique, à priver l'économie française des bases indispensables à son développement.

3° - Tout en analysant souvent avec exactitude la situation antérieure, il ne veut pas envisager les réformes de structure sans lesquelles il sera impossible de mettre fin aux erreurs qui sont la cause des difficultés présentes.

4° - Enfin, ayant promis de dire "toute la vérité aux français", le Président de la République s'est immédiatement démenti en affirmant que ceux-ci ne supporteraient pas d'impôts nouveaux, alors que la charge fiscale pour les particuliers augmentera, selon les propres termes du budget, d'au moins dix milliards en 1970, auxquels il faudra ajouter le poids des impositions locales rendues nécessaires pour la poursuite des équipements socio-collectifs.

D'une façon générale, les déclarations du Président de la République confirment l'impression de médiocrité dans les objectifs qui, au-delà d'un verbalisme novateur, est le signe du régime.

***

/ COMMUNIQUE DU SECRETARIAT NATIONAL - septembre 1969

Le Ministre des Finances a présenté une esquisse du bilan et le Premier Ministre une esquisse de politique.

Il eût été plus honnête de présenter l'un et l'autre avant les élections présidentielles. Les Français auraient eu aussi une réelle capacité de choix, alors qu'aujourd'hui on leur impose une politique.

Ce début de vérité laisse subsister des zones d'ombre. Il importera que la lumière soit faite complètement, mais on peut d'ores et déjà souligner que la réduction des dépenses de l'Etat, si elle s'impose pour les dépenses improductives, atteindra les équipements collectifs et ralentira les investissements indispensables au développement de l'économie. En fait, un transfert de la fiscalité de l'Etat à la fiscalité départementale et locale, les contribuables payeront, à des titres divers, davantage d'impôts.

Les mesures annoncées ressortent de la technique traditionnelle et ne permettront en rien de développer la production et de satisfaire ainsi simultanément aux besoins du marché intérieur et aux exigences de l'exportation. Les restrictions au crédit touchent indifféremment des secteurs aux structures différentes et aux capacités de compétitivité inégales alors qu'une sélectivité s'imposait.

On se flatte d'avoir évité la spéculation alors qu'à la date du 8 août elle avait déjà joué et gagné.

Le ton des interventions trahit une fausse assurance; médiocre dans l'analyse et les conceptions de l'avenir, insuffisant dans les solutions, illusoire dans les promesses, le programme du Gouvernement n'apparaît pas de nature à résoudre les problèmes accumulés par une équipe au pouvoir depuis onze ans.

xxx

(COMMUNIQUE DU COMITE DIRECTEUR)
(13 septembre 1969)

La situation politique en France au début du dernier trimestre de l'année 1969 est dominée par les problèmes économiques, financiers et sociaux. Un malaise réel existe dans la grande majorité de la population qui s'interroge sur l'avenir et n'est pas assurée de la stabilité du nouveau système politique mis en place au lendemain de l'élection présidentielle. Après onze années de gaullisme, le peuple français apprend, par la bouche des successeurs et continuateurs du général de Gaulle que la situation est très grave et que pratiquement tout est à refaire.

La dévaluation et le plan dit de redressement, précédé par certaines hausses des tarifs des services publics et par un resserrement du crédit, ont attiré l'attention des Français sur la précarité de la situation créée par la gestion gaulliste. Défenseur résolu de l'économie de profit et du grand capital, le gouvernement n'a trouvé d'autre issue que la mise en application d'un programme médiocre et sans envergure, essentiellement destiné à assurer provisoirement la trésorerie de l'Etat et à réserver aux grandes entreprises capitalistes un niveau croissant de profit. Les quelques mesures sociales décidées sont non seulement insuffisantes mais encore ne peuvent cacher le caractère de classe du plan dit de redressement.

Il est faux de prétendre que les charges ont été également réparties. Aucune mesure fiscale réelle n'a été prise à l'égard des profits capitalistes ou des bénéfices des spéculateurs et contrairement à ce que prétend le Gouvernement, l'impôt direct va s'alourdir. D'autre part, la charge de l'impôt direct, sur la consommation, n'est pas diminuée et augmentera avec la hausse des prix. Enfin, pour la réalisation des équipements nécessaires, les collectivités locales, privées de crédits d'un Etat qui leur transfère une part de plus en plus grande des charges lui incombat, seront contraintes à demander de nouveaux efforts aux contribuables.

D'une façon générale, la médiocrité des mesures gouvernementales actuellement connues, risque d'aggraver la situation, faute de prévoir une réorganisation et une relance de l'économie. Le gouvernement tire des chèques en blanc sur l'avenir et le ralentissement des investissements, leur non sélectivité, le maintien des dépenses improductives -notamment celles de la force de frappe- et la spéculation financière accélèrent le sous-développement industriel et menacent l'emploi.

Ainsi éclate à l'évidence le caractère mensonger des promesses électorales faites par M.POMPIDOU. Seul à l'époque, le candidat du Parti socialiste avait clairement montré la réalité de la situation et présenté les solutions capables d'y faire face.

Les conflits sociaux, en particulier dans le secteur public menacé par des projets de réorganisation tendancieux et dangereux, sont inévitables, d'autant plus que le gouvernement refuse ou fait traîner les négociations tant que les travailleurs ne sont pas mis en grève. L'exemple de l'arrêt de travail des agents de conduite est significatif à ce sujet.

Le PARTI SOCIALISTE, solidaire des travailleurs, ne se contente pas d'une dénonciation des mesures prises mais affirme que seul un changement profond de structure et de méthode permettra de résoudre les problèmes posés. Présent dans la lutte quotidienne, il s'emploiera à l'élaborer et à le proposer.

xxx

C. LA VIE DU PARTI

EN COMPLEMENT DU "BULLETIN INTERIEUR" N°2 DE SEPTEMBRE 1969, DANS LEQUEL EST INCLUS LE TEXTE MAJORITAIRE, PAGE 2

AMENDEMENT CHEVENEMENT

1 - Supprimer (après .... accord politique)

"Mais il ne pourra aboutir à cet accord que si des réponses satisfaisantes sont apportées aux questions fondamentales."

2 - Y substituer

"La recherche d'un tel accord de gouvernements doit permettre de poser concrètement et avec rigueur les questions fondamentales de la démocratie socialiste et d'obtenir du Parti Communiste les garanties nécessaires tant en ce qui concerne la gestion de l'économie que les libertés publiques."

Repoussé à mains levés .

ORIENTATION DU PARTI ET PROBLEMES POLITIQUES :

Ci-dessous :

1° - Fédérations qui se sont prononcées pour le texte majoritaire : (2.025 mandats)

AIN: 5; AISNE: 15; ALLIER: 20 ; BASSES-ALPES: 11; ARDECHE: 10 ; ARIEGE : 43; AUBE: 8; AUDE: 61; AVEYRON: 5; BOUCHES-DU-RHONE: 29; CANTAL: 4; CHARENTE: 5; CH.MARITIME: 15; CHER: 10; CORREZE: 17; COTES DU NORD: 5; DORDOGNE: 20; DOUBS: 20; DROME: 20; EURE: 6; EURE & LOIRE: 7; FINISTERE: 10; GARD: 11; HTE GARONNE: 125; GERS: 27; GIRONDE: 67; HERAULT: 48; I LE & VILAINE: 6; INDRE: 5; INDRE & LOIRE: 12; ISERE: 25; JURA: 1; LANDES: 40; LOIR & CHER: 16; LOIRE: 7; LOIRE ATLANTIQUE: 22; LOIRET: 8; LOT: 4; LOT & GARONNE: 12; MAINE & LOIRE: 6; MANCHE: 12; MARNE: 15; HTE MARNE: 4; MAYENNE: 9; MEURTHE & MOSELLE: 8; MORBIHAN: 5; MOSELLE: 2; NIEVRE: 15; NORD:121; OISE: 9; ORNE: 4; PAS DE CALAIS: 403; PUY DE DOME: 46; B.PYRENNEES: 17;

.../

Fondation Jean-Jaurès

HTES PYRENEES : 7; PYRENEES:ORIENTALES: 3; BAS RHIN: 11; HT RHIN: 30 RHONE: 16; HTE SAONE: 7; SAONE & LOIRE: 18; SARTHE: 11; SAVOIE: 15; HTE SAVOIE: 5; PARIS: 64; SEINE MARITIME: 20; SEINE & MARNE: 9; YVELINES: 13; DEUX-SEVRES: 13; SOMME: 13; TARN: 17; TARNE & GARONNE : 17; VAR: 15; VAUCLUSE: 18; VENDEE: 10; HTE VIENNE: 50; VOSGES: 9; YONNE: 16; BELFORT: 8; ESSONNE: 18; HTS DE SEINE: 40; SEINE ST DENIS: 39; VAL DE MARNE: 35; VAL D'OISE: 20 .

***

2° - TEXTE PRESENTE PAR A. NOTEBART AU NOM DE LA MINORITE :

Le Parti doit d'abord se préoccuper de sa propre existence de son rayonnement extérieur, de la cohésion et de l'attachement au Parti de ses militants.

Construire un Parti Socialiste, capable de réunir des travailleurs de plus en plus nombreux et de servir le socialisme dans les meilleures conditions, est la tâche prioritaire.

/PROGRAMME/

Notre doctrine a été définie par la Déclaration de Principe acceptée par tous les adhérents.

Le Parti doit maintenant se donner un programme fondamental permettant d'adapter à la société contemporaine le combat des socialistes contre le capitalisme, pour la libération de l'homme.

De plus le Parti doit définir le programme qu'il appliquerait s'il était au pouvoir et qui dans l'immédiat apportera aux citoyens les solutions socialistes face à la politique de l'actuel gouvernement dominé par les puissances d'argent.

Ces programmes, dont l'élaboration sera immédiatement entreprise, seront soumis à l'appréciation d'un congrès convoqué dans les meilleurs délais.

Ainsi le Parti pourra fixer ses positions politiques sans céder aux facilités opportunistes.

Dans l'immédiat, en vue notamment de fixer l'attitude des Elus du Parti, le Congrès donne mandat au Comité Directeur pour élaborer, à titre provisoire, des éléments de programme immédiat, reprenant les points sur lesquels un accord était intervenu au sein

.../

Collection Jean Jaurès

de la F.G.D.S. (programme du 14/7/1967) et positions socialistes de la déclaration commune avec le P.C.F. du 24/2/1968.

/UNE ORIENTATION POLITIQUE CLAIRE/

Le long passé de lutte des travailleurs dans l'opposition et les progrès alors réalisés, montrent que l'accession aux responsabilités gouvernementales n'est pas une condition indispensable à une progression vers nos objectifs .

C'est pourquoi l'exercice du Pouvoir ne peut être assuré par des socialistes qu'en fonction d'une orientation politique claire.

Le choix de cette orientation guidera le Parti dans son comportement à l'égard des autres formations.

Le concours de l'ensemble des travailleurs pour avancer dans la voie du socialisme est indispensable. L'union de la gauche socialiste d'abord est donc nécessaire pour conquérir le Pouvoir.

Mais les forces de progrès ne sont pas limitées aux seuls socialistes et communistes, et le Parti ne peut refuser le concours de ceux qui en acceptant son programme se séparent de la droite conservatrice.

/RAPPORTS AVEC LE P.C./

En ce qui concerne le communisme, la constatation doit être faite que les espoirs mis dans une libéralisation des régimes de l'Est sont actuellement illusoires. Le Pouvoir à Moscou ne fait aucune concession dans le domaine des libertés individuelles et collectives, ou de l'indépendance des peuples.

Une réponse claire s'impose de la part du Parti Communiste Français sur la leçon qu'il tire de l'agression sociétique contre la Tchécoslovaquie, sur le sens qu'il donne aux notions "d'internationalisme prolétarien", de "rôle dirigeant des Partis Communistes", et sur l'attitude qu'il compte adopter en France à l'égard d'un pouvoir dont il a assuré la survie par son abstention lors de l'élection présidentielle.

Tant que le P.C. n'aura pas apporté, dans le débat public actuellement ouvert sur ces questions, des réponses satisfaisantes, les pourpalers en vue de l'union totale de la gauche, qui doivent faire l'objet d'efforts

.../

permanents ne pourront aboutir à des accords sur la politique commune.

Mais avant tout le Parti doit être lui-même, et apparaître comme une force d'attraction capable d'entraîner la jeunesse et de mobiliser les masses au service du socialisme.

3° - FEDERATIONS QUI SE SONT PRONONCEES POUR LE TEXTE MINORITAIRE : (948 mandats)

AIN: 1; ALPES MARITIME: 10; ARDECHE: 1; ARIEGE: 6; BOUCHES DU RHONE: 400; CALVADOS: 6; CHARENTE: 2; COTE DU NORD: 1; CREUSE: 15; DORDOGNE: 9; DOUBS: 3; DROME: 9; EURE: 5; EURE & LOIRE: 4; GARD: 19; JURA: 12; LOIRE ATLANTIQUE: 9; LOIRET: 3; LOR & GARONNE: 1; MARNE: 1; MEURTHE & MOSELLE: 4; MORBIHAN: 2; NORD: 300; OISE: 3; ORNE: 1; Basses PYRENEES: 18; PYRENEES ORIENTALES: 4; HT RHIN: 5; SARTHE: 1; PARIS: 5; SEINE MARITIME: 3; YVELINES: 7; SOMME: 23; TARN: 10; HTE VIENNE: 20; HTS DE SEINE: 13; VAL DE MARNE: 4; VAL D'OISE: 8.

***

ABSTENTIONS : AUBE: 4; GARD: 3; VAR: 43;

REFUS DE VOTE : SEINE & MARNE: 1;

ABSENTS : ARDENNES : 11; CORSE: 9; COTE D'OR: 8; HTE LOIRE: 3; LOZERE: 2; MEUSE: 6; MOSELLE: 2; VIENNE: 4; REUNIONS: 5.

***

Coll. Fondation Jean Jaurès

I. RAPPEL DES CIRCULAIRES ADRESSEES AUX SECRETAIRES FEDERAUX /

- Circulaire n°7 en date du 10 Octobre concernant les commissions fédérales des conflits . Leur composition, leur fonctionnement, la constitution des dossiers etc .... A noter que la Commission Nationale des Conflits, dont les membres ont été élus au Congrès des 11,12 et 13 Juillet 1969 a tenu sa première réunion le 9 Octobre 1969 sous la présidence d'Ernest CAZELLES .

Ont été élus :

- Président : Gilbert COLTICE(Ain);
- Secrétaire: Lucien ANGOT -Seine St-Denis)

- Circulaire n°9 en date du 21 Octobre, rappelant la convocation des Congrès départementaux administratifs en vue d'élaborer des statuts fédéraux .

Etait joint à cette circulaire un exemplaire de projet de Statuts type départementaux .

II.- TRESORERIE :

Rappel de la circulaire n°8 du 13 Octobre adressée aux Secrétaires et Trésoriers Fédéraux :

- Notre camarade Victor PROVO ayant décidé de ne plus être candidat au poste de Trésorier Général, le Comité Directeur, dans sa séance du 11 Octobre 1969, a élu André LE FLOCH (fédération de la Gironde) pour lui succéder.

- Le taux des cotisations pour 1970 a été arrêté par le Congrès National d'Issy-les-Moulineaux des 11,12 et 13 Juillet 1969.

- Pour l'apurement des comptes 1969, le Congrès National a également décidé de demander aux Fédérations de faire règler les cotisations à la Trésorerie Nationale sur la base de 25 frs (2.500 anciens francs) par adhérent.

- le nombre de mandats et de délégués pour les assises nationales étant calculé sur la base des adhérents ayant cotisé à raison de 25 frs en 1969 .

- En attendant l'ouverture du compte au nom du nouveau Trésorier, les versements des Fédérations continueront, jusqu'à nouvel ordre, à être effectués au compte courant postal de Victor PROVO 5070-89 PARIS .

III. - STATUTS NATIONAUX .

Le Secrétariat National du Parti fait actuellement imprimer les Statuts Nationaux sous la forme d'un petit livre pratique et facilement maniable qui sera mis,très prochainement, à la disposition des sections .

Coll. Jean Jaurès

IV. - ENTRAIDE OUVRIERE FRANCAISE .

Comme toujours , fidèle à sa mission de solidarité, l'Entraide Ouvrière Française , aussitôt connues les catastrophiques inindations qui ont ravagé la TUNISIE et le Sud-Est de l'ALGERIE, a immédiatement tout mis en oeuvre pour venir en aide aux sinistrés .

Soutenez l'Entraide Ouvrière Française dans son nouvel effort.

ENVOYEZ VOS DONS à

" ENTRAIDE OUVRIERE FRANCAISE "
7, rue Frochot - PARIS (9°)
--C.C. PARIS 7081-60-

***

CAMARADES SECRETAIRES DE SECTIONS
DESIGNEZ UN CAMARADE
QUI SERA LE CORRESPONDANT DE L'E.O.F.
DANS VOTRE COMMUNE
FAITES-NOUS CONNAITRE NOMS ET ADRESSES.

***

V. - CONGRES FEDERAUX .

Jusqu'à ce jour, des dates ont été fixées pour les Congrès administratifs fédéraux qui auront lieu dans les départements suivants :

19 OCTOBRE : MEURTHE-et-MOSELLE	16 NOVEMBRE : TARN
19 OCTOBRE : ESSONNE	23 NOVEMBRE : ARDECHE
25 OCTOBRE : MARNE	23 NOVEMBRE : GERS
25 OCTOBRE : MOSELLE	23 NOVEMBRE : EURE-et-LOIR
25 OCTOBRE : PARIS	30 NOVEMBRE : ISERE
26 OCTOBRE : HAUTE-VIENNE	30 NOVEMBRE : VOSGES
9 NOVEMBRE : VAUCLUSE	7 DECEMBRE : FINISTERE
15 NOVEMBRE : COTES-DU-NORD	13 DECEMBRE : LOT-et-GARONNE
	6 DECEMBRE : VAL DE MARNE

Les Congrès de la LOIRET, de L'INDRE, de LA HAUTE-MARNE et du CALVADOS auront aussi lieu d'ici la fin de l'année 1969 .

VI. - VISITE DES FEDERATIONS .

Nos camarades Maurice CORMIER et Alexandre THOMAS auront, d'ici la fin de l'année 1.969, visité les Fédérations suivantes:

-MAYENNE, MEURTHE-et-MOSELLE, LOT-et-GARONNE, HTES-PYRENEES, MAINE-et-LOIRE, SARTHE, YONNE, MOSELLE, COTES-du-NORD, LANDES, HTE-VIENNE, HTE-GARONNE, CHARENTE-MARITIME, ARIEGE .

- HAUTES-ALPES, BASSES-ALPES, GARD, HERAULT, LOT-et-GARONNE, BAS-RHIN, HT-RHIN, SAVOIE, HTE-SAONE, DEUX-SEVRES, CHARENTE, VOSGES, FINISTERE, AVEYRON .

****
**

Fondation Jean-Jaurès